Les survivants de la Louisiane affectés par les conditions météorologiques hivernales peuvent demander une éventuelle assistance de la FEMA

Release Date: Mars 10, 2021

BATON ROUGE, La. - Les propriétaires et locataires de la Louisiane touchés par les tempêtes hivernales de février qui vivent dans des paroisses récemment désignées pour une assistance individuelle pourraient être admissibles à l'aide de la FEMA.

Les paroisses sont:

Avoyelles, Bienville, Bossier, Caddo, Calcasieu, Catahoula, Claiborne, Concordia, DeSoto, East Baton Rouge, Franklin, Grant, LaSalle, Madison, Natchitoches, Ouachita, Rapides, Red River, Richland, Sabine, Webster, West Carroll, et Winn.

Si vous avez une assurance habitation ou locataire, vous devez déposer une réclamation dans les plus brefs délais. Selon la loi, la FEMA ne peut pas dupliquer les prestations pour les pertes couvertes par une assurance. Si votre police ne couvre pas tous vos frais de dommages, vous pourriez alors être admissible à une aide fédérale.

Le moyen le plus rapide et le plus simple de postuler est de visiter www.disasterassistance.gov/.

S'il n'est pas possible de s'inscrire en ligne, composez le 800-621-3362 (TTY: 800-462-7585). Les lignes téléphoniques sans frais fonctionnent de 8 h 00 du matin à 22 h 00 du soir sept jours sur sept. Ceux qui utilisent un service de relais tel qu'un Vidéophone, InnoCaption ou CapTel doivent mettre à jour FEMA avec leur numéro spécifique attribué à ce service.

Lorsque vous demandez de l'aide, ayez les informations suivantes à la portée de main:

- Un numéro de téléphone actuel où vous pouvez être contacté;
- Votre adresse au moment de la catastrophe et l'adresse où vous séjournez actuellement;
- Votre numéro de sécurité sociale, si il vous êtes disponible;
- Une liste générale des dommages et des pertes;
- Si assuré, le numéro de police ou l'agent et / ou le nom de l'entreprise

Si vous pouvez le faire en toute sécurité, commencez à nettoyer maintenant. Prenez des photos pour documenter les dommages et commencez le nettoyage et les réparations pour éviter d'autres dommages. N'oubliez pas de conserver les reçus de tous les achats liés au nettoyage et à la réparation.

L'aide en cas de catastrophe peut inclure une aide financière pour l'hébergement temporaire et les réparations à domicile ainsi que d'autres programmes pour aider les familles à se remettre des effets de l'événement.

Les prêts en cas de catastrophe à faible taux d'intérêt de la U.S. Small Business Administration sont disponibles pour les propriétaires, les locataires, **les entreprises de toute taille** et les organismes sans but lucratif.

- Pour **les petites entreprises,** celles engagées dans l'aquaculture et la plupart des organismes sans but lucratif, jusqu'à 2 millions de dollars sont disponibles pour les besoins en fonds de roulement même s'il n'y a pas eu de dommages matériels, avec un prêt maximal de 2 millions de dollars pour toute combinaison de dommages matériels et de besoins en fonds de roulement.
- Pour **les propriétaires:** jusqu'à 200 000 $ sont disponibles pour réparer ou remplacer leur résidence principale. Pour **les propriétaires et les locataires:** jusqu'à 40 000 $ pour remplacer les biens personnels, y compris les véhicules.

Les entreprises et les résidents peuvent postuler en ligne à l'adresse www.sba.gov/funding-programs/disaster-assistance. Pour toute question et assistance pour remplir une demande, appelez le 800-659-2955 ou envoyez un courriel à FOCWAssistance@sba.gov.

Pour les dernières informations sur les tempêtes hivernales en Louisiane, visitez *Louisiana Severe Winter Storms (DR-4590-LA) | FEMA.gov*. Suivez le compte

Twitter de la région FEMA 6 sur twitter.com/FEMARegion6.